MON CARNET DE GROSSESSE





Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles Tél.: +32 (0)2 542 12 11 / Fax: +32 (0)2 542 12 51

info@one.be - ONE.be

Éditeur responsable : Benoît PARMENTIER Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles N° d'édition : D/2017/74.80/23

Ref. MAFACT : CarnetM



Enceinte!

Une aventure de 9 mois commence, 9 mois remplis d'émotions, de questions et de transformations.

Ce carnet sera votre compagnon de route tout au long de votre grossesse et jusqu'aux premières semaines après votre accouchement.

Il comporte 2 parties.

En l'ouvrant de ce côté, vous abordez un ensemble d'informations et de conseils pour vous aider à bien vivre votre grossesse au quotidien et préparer au mieux la venue de votre enfant.

De l'autre côté se trouve le dossier médical, tableau de bord du suivi de votre grossesse.

Présentez-le à chacune de vos rencontres avec un professionnel de la santé.

Il servira ainsi de lien entre tous afin d'assurer un suivi médical coordonné.

Ce carnet VOUS appartient.

N'hésitez pas à y noter tout ce qui vous semble important pour vous, votre bébé, votre famille... et dont vous aimeriez vous souvenir plus tard! Mes remarques, mes impressions, mes anecootes, mes dates-clé...

Tout au long du carnet, le sigle vous invite à consulter sur www.one.be les brochures qui peuvent vous apporter un complément d'informations.

Table des matières

| ENCEINTE! | 3 |
|---|--------------------|
| UN PROFESSIONNEL POUR VOUS ACCOMPAGNER | 7 |
| DES PERSONNES ET DES SERVICES POUR VOUS AIDER | 8 |
| CALCULER LA DATE DE NAISSANCE | 10 |
| LE SUIVI DE LA GROSSESSE | 12 |
| Les visites | |
| BÉBÉ PREND SA PLACE | 14 |
| PRÉPARER LA FRATRIE | 18 |
| BIEN-ETRE ET SANTE | 19 |
| Vous faciliter la vie Des émotions qui changent Les maux de grossesse Le plaisir de bouger Votre alimentation Les substances dangereuses pour la santé de votre bébé. Préserver bébé des polluants de l'environnement Se protéger des infections Les soins dentaires La violence intrafamiliale. Signes d'alarme pendant la grossesse | 202021222324252526 |
| PRÉPARER VOTRE ACCOUCHEMENT | |
| Des séances de préparation à la naissance. La visite de la maternité. | |
| LE PROJET DE NAISSANCE | 29 |
| PRÉPARER VOTRE VALISE ET CELLE DE BÉBÉ | |
| PRÉVOIR COMMENT NOURRIR BÉBÉ | 32 |
| PRÉPARER LE RETOUR À LA MAISON | 33 |
| Le matériel de bébé La vie de tous les jours Le suivi médical. Encore un bébé mais pas tout de suite | 33 34 34 |

| TRAVAIL ET ACCOUCHEMENT | 35 |
|--|----|
| L'accouchement. Bébé est là | 36 |
| LES PREMIERS MOMENTS À LA MATERNITÉ | 38 |
| LA SORTIE DE LA MATERNITÉ | 39 |
| À LA MAISON | 40 |
| La sage-femme Le TMS de l'ONE | |
| SIGNES D'ALERTE | 42 |
| Les signes d'alerte chez la maman | |
| SIX SEMAINES PLUS TARD | 44 |
| CALENDRIER DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES | 45 |
| PENDANT LA GROSSESSE Signaler votre grossesse à l'employeur Signaler votre grossesse à la mutuelle Prévoir un milieu d'accueil S'informer sur le lieu où vous souhaitez accoucher Demander la prime de naissance Demander une aide du CPAS Reconnaissance paternelle/Filiation. Avantage SNCB A PROPOS DU CONGÉ DE MATERNITÉ Le congé prénatal Le congé postnatal Et le congé d'allaitement? APRÈS LA NAISSANCE La déclaration de naissance Informer le milieu d'accueil de la naissance Allocations familiales Congé de paternité/coparent Pauses d'allaitement Congé d'écartement pour allaitement | |
| ADRESSES UTILES NOTES | |
| NOTES | 04 |

Certaines illustrations sont reprises de «Des images pour accompagner les parents au quotidien» réalisé en collaboration avec la coopérative Cera



Un professionnel pour vous accompagner

Vous avez un retard de règles, votre test de grossesse est positif... Il est temps de consulter un professionnel.



Un suivi médical régulier est recommandé pour surveiller le bon déroulement de votre grossesse et la croissance de votre bébé.

Vers qui vous tourner?

- Le gynécologue est un médecin spécialisé en gynécologie et obstétrique. Il accompagne les grossesses, effectue les accouchements et les césariennes. Il est le seul habilité à suivre les grossesses qui présentent des complications.
- La sage-femme a suivi un enseignement spécialisé en obstétrique et accompagne seule les grossesses sans risques. Elle pratique régulièrement des accouchements.

Si des difficultés médicales se présentent pendant la grossesse, l'accouchement ou le post-partum, elle assure le relais vers un médecin.

 Le médecin généraliste peut également suivre votre grossesse. Il passe généralement le relais au gynécologue ou à la sage-femme pour l'accouchement.

Ces professionnels travaillent en cabinet privé ou au sein de structures telles qu'une maison de naissance, une maison médicale, une consultation prénatale de l'ONE, un planning familial ...

 Les consultations prénatales de l'ONE sont ouvertes à tous les futurs parents. Ils y sont accueillis par un gynécologue ou une sage-femme ou un médecin généraliste, et un travailleur médico-social (TMS). Cette équipe accompagne les parents sur le plan médical et social pendant tout le déroulement de la grossesse.

Des personnes et des services pour vous aider

Au cours des prochains mois, vous allez connaître de nombreux changements :

- Dans votre corps qui se transforme pour accueillir l'enfant,
- Dans votre tête où les guestions se bousculent,
- Dans votre vie quotidienne où il va falloir vous ménager tout en préparant la venue d'un nouveau membre de la famille.



En plus du suivi médical de votre grossesse, vous aurez peut-être besoin d'une aide supplémentaire : matérielle, sociale, psychologique, administrative....

Votre entourage proche, des professionnels, des services peuvent vous conseiller et vous soutenir.

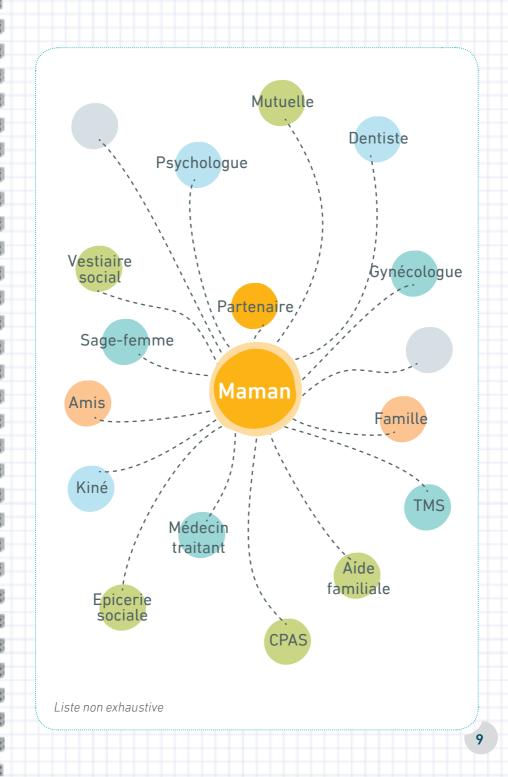
Le travailleur médico-social (TMS) de l'ONE qui accompagne les futures mères est disponible pour toutes les questions concrètes que vous vous posez.



Chez vous ou dans les locaux de la consultation, il vous apporte une écoute attentive et un soutien personnalisé.

En cas de difficultés particulières, il peut vous orienter et vous aider dans vos démarches, grâce à sa bonne connaissance du réseau social et des ressources locales.





Calculer la date de naissance

A peine est-il conçu que vous vous demandez quand votre bébé va naître.

Une grossesse dure entre 37 et 42 semaines.

La 1^{ère} échographie de grossesse (vers 3 mois) permettra de dater votre grossesse et de déterminer la date approximative de votre accouchement.

VOUS SOUHAITEZ LA CALCULER VOUS-MÊME?

Vous pouvez le faire en utilisant le tableau ci-contre.

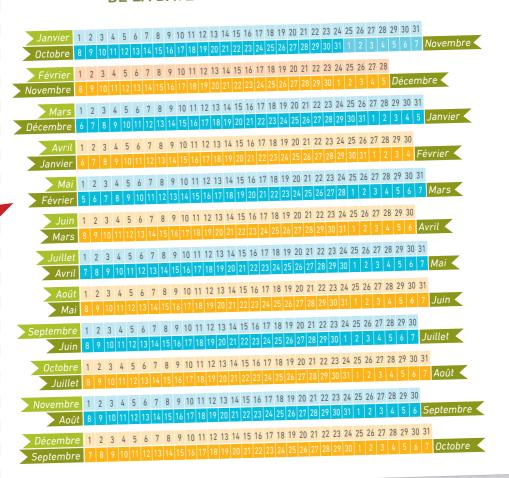
Pour cela, vous devez connaître la date du 1er jour de vos dernières règles.





Pour plus de précision, l'âge de la grossesse (âge gestationnel) se calcule en semaines d'aménorrhée (absence de règles) et non pas en mois. 1 trimestre = 14 semaines.

TABLEAU DE CALCUL DE LA DATE DE NAISSANCE





prévue de l'acconchement;

Le suivi de la grossesse

Les visites

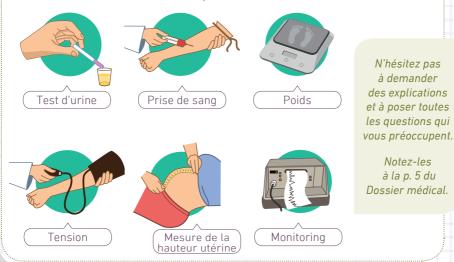
Tout au long de votre grossesse, des rencontres avec votre professionnel de santé sont prévues à des moments précis.

Ces visites sont mensuelles pendant la majeure partie de votre grossesse et plus rapprochées pendant le dernier mois.

Calendrier des visites

| VISITES | | |
|----------------------------|--|------------------|
| 1 ^{ère} grossesse | à partir de la 2 ^{ème} grossesse | Echographies |
| 6-8 sem | 6-8 sem | |
| 13 sem | 13 sem | Autour de 12 sem |
| 17 – 18 sem | 19 sem | |
| 23 sem | 23 sem | Autour de 22 sem |
| 27 – 28 sem | 28 sem | |
| 33 sem | 33 sem | Autour de 32 sem |
| 36 sem | 37 sem | |
| 38 sem | | |
| 39 sem | 39 -40 sem | |
| 40 sem | | |

A chaque visite, le professionnel vérifie votre état de santé global et surveille la croissance du bébé. Des examens peuvent être réalisés.



Les échographies

3 échographies (1 par trimestre) sont prévues pendant la grossesse. Elles sont prises en charge par la sécurité sociale.

LA PREMIÈRE ÉCHOGRAPHIE (réalisée entre 11-14 semaines) permet de préciser l'âge de la grossesse, la date prévue pour l'accouchement ... et le nombre de bébés!







C'est aussi le moment de la première évaluation anatomique du (des) fœtus. Les mesures prises lors de cet examen pourront, si vous le souhaitez, être intégrées dans le calcul du risque de trisomie 21.





LA DEUXIÈME ÉCHOGRAPHIE (vers la 22^{ème} semaine) permet de vérifier la croissance de votre bébé, de dépister certaines malformations (visibles à l'échographie) et parfois, de préciser le sexe de l'enfant.

LA TROISIÈME ÉCHOGRAPHIE (vers 32 semaines) permet de contrôler la croissance, la vitalité et la position du bébé.



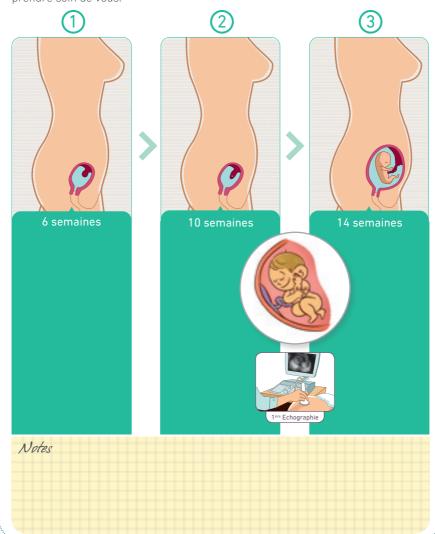


En fonction de l'évolution de votre grossesse ou si votre état de santé le nécessite, **des visites et des examens supplémentaires** pourront vous être proposés.

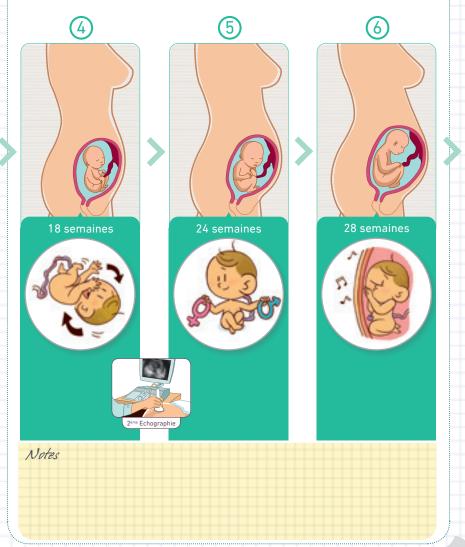
Bébé prend sa place

DÈS LE 1^{ER} TRIMESTRE, tous les organes de bébé commencent à se mettre en place (cœur, système nerveux, organes des sens...).

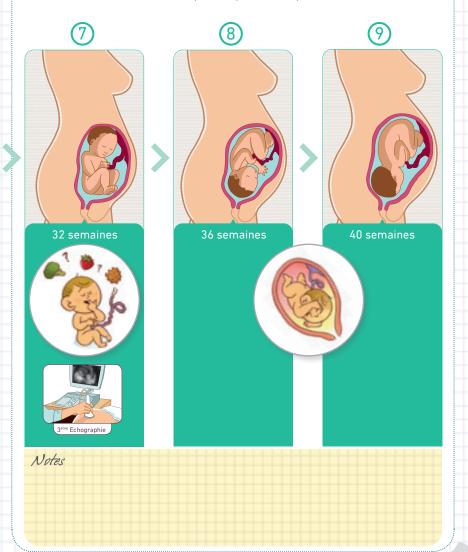
C'est une période délicate pendant laquelle vous devez particulièrement bien prendre soin de vous.



AU 2^{èME} TRIMESTRE, la croissance de bébé se poursuit. Votre ventre s'arrondit et vous commencez à le sentir bouger.



AU 3^{èME} TRIMESTRE, les organes continuent à se perfectionner. Bébé grandit si bien qu'il a de moins en moins de place pour bouger. Il devient lourd à porter! Le moment venu, il se retournera pour se positionner pour la naissance.



PROFITEZ DES MOMENTS DE PAUSE et de détente pour lui parler, chanter une chanson, caresser votre ventre... Au fil des mois, communiquer avec votre bébé devient possible.







De l'annonce de l'arrivée d'un enfant jusqu'au moment où vous le tiendrez dans vos bras, le temps d'une grossesse est bien nécessaire pour se préparer au rôle de parent. Les émotions, les questions, les doutes se bousculent que ce soit pour un premier enfant ou pour le suivant : c'est quoi être parent ? Comment éduquer mon enfant ? Serais-je à la hauteur ? ...

à ces questions.

Préparer la fratrie

L'arrivée d'un enfant change l'organisation familiale. Chaque membre va prendre une nouvelle place, cela demande un temps d'adaptation.

Quand en parler au(x) plus grand(s)?

Il n'est pas nécessaire de le faire dès le début de la grossesse. Le jeune enfant n'a pas la notion du temps, il vit le moment présent et 9 mois de grossesse vont lui sembler long...

Quand la grossesse devient visible ou si l'enfant pose des questions, vous pouvez lui expliquer qu'il y a un bébé dans votre ventre.



Vous trouverez dans la littérature enfantine de nombreux livres qui abordent ce sujet.



A la maternité, les aînés ne seront pas des visiteurs comme les autres. La première rencontre avec le nouveau-né est importante. Prévoyez un moment de tranquillité entre vous pour lui/leur présenter leur nouveau frère ou sœur.

Bien-être et santé



Profitez de votre grossesse pour prendre soin de vous et de votre bébé.

Vous faciliter la vie

Une fatigue importante se manifeste souvent au premier trimestre mais peut durer tout le long de la grossesse. C'est physiologiquement normal, votre corps vous demande de ralentir le rythme pendant qu'il met tout en place pour bébé.

Ecoutez-le. Essayez de vous faciliter la vie afin de ne pas trop vous fatiguer : aménagement et/ou partage des activités quotidiennes, gestion de vos priorités, activités relaxantes...





Accordez-vous des moments de pause et de repos tout au long de la journée.

Dans le cadre de votre travail, si votre état vous empêche de mener à bien certaines tâches, parlez-en à votre employeur et au médecin du travail. Des aménagements prévus par la loi sont possibles (voir page 45).

Une grossesse multiple demande une attention particulière. Votre organisme doit porter 2, voire 3 bébés. Vous reposer suffisamment est important.



Si nécessaire, vous pouvez faire appel à des services d'aide pour vous soulager dans la gestion de la maison, des enfants...

Le professionnel qui vous accompagne saura vous renseigner sur les ressources locales.

Des émotions qui changent

La grossesse peut être source de joie mais aussi de soucis, de doutes, d'angoisses. Le passage d'une émotion à l'autre est tout à fait normal pendant cette période, mais parfois déstabilisant pour vous-même et pour votre entourage.



Si vous êtes ou vous sentez seule, parlez-en au professionnel qui vous accompagne, il peut vous aider.

Un service d'écoute (anonyme) au numéro d'appel gratuit 107 est disponible 24h/24h si vous souhaitez trouver quelqu'un à qui parler.

Les maux de grossesse

Des désagréments peuvent apparaître en cours de grossesse : nausées, brûlant, jambes lourdes...

Le professionnel qui vous accompagne saura vous conseiller pour vous soulager.



Ne prenez jamais de médicament sans avis médical.

Le plaisir de bouger

Une activité physique douce et régulière est recommandée pour votre bien-être.

Par contre, les exercices violents où votre corps subit des chocs (le jogging, l'équitation), les activités à risque (plongée, escalade...) ou les entraînements sportifs intensifs sont à éviter.



Votre alimentation

Il n'est pas nécessaire de manger pour 2 ! Dès le début de la grossesse, en adoptant une alimentation variée et équilibrée, votre enfant reçoit tout ce dont il a besoin en quantité et en qualité. Et vous aussi.



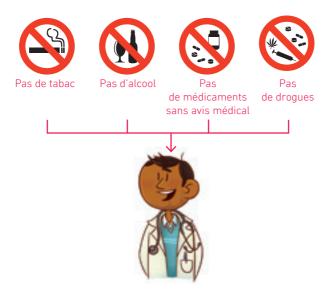
Substances dangereuses pour la santé de votre bébé



L'alcool, le tabac et toutes les autres drogues sont dangereux pour votre bébé.

Il est vivement recommandé d'arrêter leur consommation.

Parlez-en avec le professionnel qui vous suit afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour vous et votre enfant.





En respirant à côté d'un fumeur (tabac, joint, chicha ...) vous inhalez involontairement les mêmes substances toxiques.

Des tabacologues proposent aux femmes enceintes et à leur partenaire un accompagnement professionnel au sevrage durant la grossesse. Ces consultations sont partiellement remboursées par l'Inami.

Surfez sur www.tabacstop.be / Ligne tabac stop 0800 11 100



Centre Antipoisons: 070 245 245

Préserver bébé des polluants de l'environnement intérieur et extérieur

Lors de la grossesse, le bébé se construit, grandit, développe son corps et son cerveau. Cet état de développement le rend très sensible aux apports positifs et négatifs de l'environnement.

Certains polluants (substances chimiques, plomb, certains perturbateurs endocriniens...) auxquels la future mère est exposée peuvent atteindre bébé durant la grossesse et perturber ce développement.

Votre grossesse est donc le moment idéal pour réfléchir à certaines de vos pratiques, et prendre de nouvelles habitudes qui pourront continuer après la naissance.

Quelques bons réflexes pour préserver votre santé et celle de votre bébé :



- Ouvrir les fenêtres en grand 2 x 15 minutes maximum par jour, cela permettra de faire sortir une partie des polluants de votre logement,
- Eviter d'être présente lors de travaux (peinture, tapissage, pose de sol...) dans votre logement ou au travail,
- Eviter l'utilisation de désodorisants, parfums d'intérieur, insecticides, produits d'entretien parfumés,
- · Limiter l'utilisation des cosmétiques et les choisir minutieusement.





www.projetnesting.fr

Se protéger des infections

La toxoplasmose, le cytomégalovirus, la coqueluche, la grippe, la rubéole sont des maladies qui peuvent compliquer l'évolution de la grossesse et/ou mettre en danger la santé du bébé.

Le professionnel qui vous suit vérifiera si vous êtes immunisée. Si ce n'est pas le cas, il vous conseillera les mesures spécifiques à adopter pour diminuer le risque d'infection.

Prévenir la toxoplasmose : consulter la brochure «Grossesse et allaitement, que manger?»



Vous laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon peut déjà vous protéger.



ONE.be



L'infection urinaire est fréquente pendant la grossesse. Elle peut nuire au bon déroulement de la grossesse. Pour la détecter, une analyse d'urine est réalisée à chaque consultation.



La vaccination est aussi recommandée dans le cas de certaines maladies virales.

La coqueluche: en vous faisant vacciner (entre 24 et 32 semaines de grossesse), vous protégez votre bébé dès sa naissance et jusqu'à ce qu'il ait lui-même été vacciné (entre le 2ème et le 4ème mois) et développe sa propre immunité.

La grippe : le vaccin s'administre entre octobre et janvier, généralement à partir du 2ème trimestre de grossesse. Il vous protège vous mais aussi votre bébé pendant les premiers mois qui suivent la naissance.

La rubéole : le vaccin ne peut pas être administré pendant la grossesse. Si vous n'êtes pas immunisée, faites-vous vacciner après l'accouchement pour être protégée lors d'une prochaine grossesse.



Soins dentaires

La grossesse peut avoir des répercussions sur la santé des dents et des gencives. L'apparition d'une inflammation des gencives est fréquente. Vous êtes aussi plus susceptible de voir s'aggraver rapidement un problème existant (carie, aphte, abcès, gingivite ...).

De façon préventive, il est recommandé de :

- bien se brosser les dents et les gencives 2 x 3 min/jour et de préférence après chaque repas pour bien éliminer la plaque dentaire et éviter tout risque d'infection.
- consulter le dentiste en début de grossesse. Il évaluera l'état de votre bouche et réalisera les soins nécessaires qui ne peuvent être remis après la naissance.

Violence intrafamiliale

La violence conjugale (coups, menaces, injures, tension psychologique...) pendant la grossesse est un phénomène bien plus répandu qu'on ne le croit. Beaucoup de femmes y sont confrontées mais craignent d'en parler. C'est pourtant une situation à risque pour la mère et pour l'enfant.



Profitez de vos rencontres avec le professionnel qui vous suit pour en parler en toute confidentialité. Il sera à votre écoute et pourra envisager avec vous des pistes d'action possibles pour vous venir en aide.



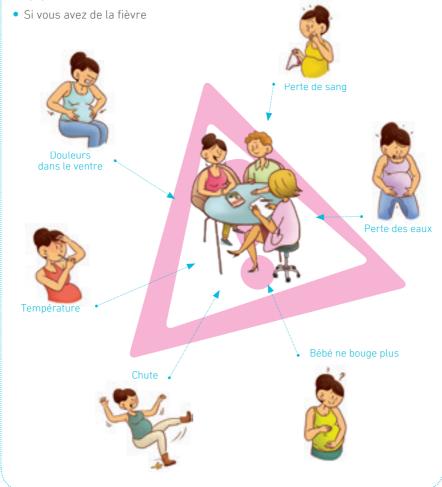
Ecoute violences conjugales met à disposition le numéro d'appel gratuit 0800 30 030 disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h

SIGNES D'ALARME PENDANT LA GROSSESSE

Consultez dès que possible : si vous ne vous sentez pas bien, pas « comme d'habitude ».

Consultez en urgence:

- Si vous avez des pertes de sang ou de liquide amniotique
- Si vous ressentez des contractions intenses ou rapprochées (le ventre devient dur, tendu puis se relâche)
- Si vous êtes victime d'un accident ou d'une chute
- Si vous ne sentez plus votre bébé bouger alors que vous le sentiez bien auparavant



Préparer votre accouchement

Des séances de préparation à la naissance

Différentes méthodes existent : gymnastique prénatale, préparation en piscine, haptonomie, yoga, sophrologie, chant prénatal, ...

La plupart des séances vous sont proposées vers le 6 ème mois de grossesse. Elles peuvent être individuelles ou collectives et sont généralement animées par une sage-femme ou un(e) kinésithérapeute. Vous pouvez y assister avec votre partenaire.



Les séances vous permettent de :

- Mieux comprendre le déroulement de l'accouchement
- Découvrir des techniques de relaxation et de maîtrise de la douleur (position, respiration, massage, ...)
- Poser vos questions au professionnel
- Échanger avec d'autres futures mères.





Le coût des séances est variable mais la plupart donnent droit à une intervention de la sécurité sociale.

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

La visite de la maternité

La plupart des maternités organisent des séances d'informations pour les futurs parents. Ces séances abordent divers thèmes : le déroulement de l'accouchement, le matériel à prévoir, l'allaitement, les premiers soins au bébé ...

A cette occasion, il est souvent possible de visiter une salle de travail, une salle d'accouchement, une chambre pour le séjour.

Y participer vous permettra de mieux comprendre le contexte de votre accouchement et de vous sentir plus en confiance le moment venu.



Le projet de naissance

Le projet de naissance consiste à réfléchir, à l'avance et sans stress, à la façon dont vous souhaitez vivre les différentes étapes de votre accouchement et les premiers moments avec bébé à la maternité.

Ecrire votre projet peut vous être proposé, ce n'est pas obligatoire.

Comment faire?

Notez sur une simple page avec vos mots ou sur un document fourni par la maternité, ce que vous aimeriez vivre mais aussi ce que vous aimeriez éviter.

Vous pouvez aussi utiliser la p.12 du Dossier médical de ce carnet.

Le professionnel qui vous suit pourra vous conseiller compte tenu de votre état de santé et des possibilités de la maternité.

A votre arrivée, remettez votre document à l'équipe qui vous prendra en charge.



Toutefois, un accouchement ne se déroule pas toujours comme imaginé. Votre projet de naissance peut se voir modifié afin de permettre une naissance en toute sécurité pour vous et votre enfant.



PISTES POUR RÉFLÉCHIR À VOTRE PROJET DE NAISSANCE

Pour bien vivre mon accouchement, je souhaite:

Pendant le travail:

- Etre accompagnée de
- Gérer la douleur avec (ballon, baignoire de dilatation, péridurale...)
- Porter un vêtement personnel
- Ecouter de la musique
- Manger et boire
- ...

Pendant l'accouchement:

- Choisir ma position
- · Voir arriver bébé dans un miroir
- Eviter l'épisiotomie
- Mon accompagnant coupe le cordon

Après l'accouchement :

- Bébé en peau à peau avec moi
- Bébé en peau à peau avec mon accompagnant
- Donner le sein pour une tétée d'accueil
- ...

En cas de césarienne :

- La présence de mon partenaire
- Bébé me soit directement présenté
- Bébé soit placé en peau à peau avec mon accompagnant
- ...

Préparer votre valise et celle de bébé

Que prévoir?

La plupart des maternités vous remettront une liste de matériel. Pensez à préparer votre valise dès le 8ème mois.

Pour le jour de la naissance, en salle d'accouchement : un sac contenant quelques affaires essentielles pour vous et pour bébé.

| Pour vous | Pour bébé |
|---|--|
| Un vêtement pouvant s'ouvrir au niveau de la poitrine | Bonnet Body |
| Votre carte d'identité, votre carnet de mariage ou la reconnaissance anticipée de paternité, votre carnet de grossesse, votre projet de nais- sance. | Pyjama ou grenouillère Chaussons, chaussettes Couverture |

Pour la suite de votre séjour en maternité, dans votre chambre : un sac contenant le linge, les objets de toilette et les autre effets personnels dont bébé et vous aurez besoin.



Pour le transport de bébé en voiture à la sortie de la maternité, une nacelle ou un siège coque est indispensable.





Il est recommandé de **laver préalablement les** vêtements de bébé pour éliminer toute trace de produits de fabrication pouvant être source d'allergie et/ou d'irritation.

Prévoir comment nourrir bébé

Sein ou biberon, c'est votre choix, prenez-le temps de réfléchir, avec votre partenaire, à ce qui vous convient le mieux.

Le lait maternel est l'aliment le plus adapté au bébé. Son contenu et sa quantité changent en fonction des besoins de l'enfant.

L'OMS (Organisation Mondiale de la santé) recommande un allaitement exclusif jusqu'à 6 mois.

Si vous choisissez le biberon, il est recommandé de donner du lait infantile adapté à votre bébé (1er âge).





La « tétée d'accueil ou de bienvenue » désigne la première tétée du nouveau-né. Elle vous est proposée en salle d'accouchement dans la plupart des maternités et ce, que vous envisagiez ou pas de continuer l'allaitement.

Le premier lait est appelé colostrum, il est très riche en protéines et en anticorps.

Préparer le retour à la maison

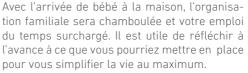
Le matériel de bébé

Avez-vous réfléchi au matériel dont vous aurez besoin pour accueillir bébé à la maison ?

Pour vous aider, consultez la brochure



La vie de tous les jours



Qui dans votre entourage pourrait vous donner un coup de main ? Osez demander de l'aide!







Les habitudes de votre animal de compagnie seront elles aussi bousculées.

Son comportement peut changer. Quelques précautions sont à prendre pour favoriser une cohabitation en toute sécurité.

Le suivi médical

Le séjour en maternité sera court. Des soins pour vous et votre bébé devront encore être réalisés à la maison. Vous aurez besoin du passage d'une sage-femme.

La plupart des maternités proposent une rencontre à ce sujet. Quelques points essentiels sont à considérer.

- Quelle sage-femme choisirez-vous pour vous suivre à domicile ?
- A quel médecin ferez-vous appel pour votre bébé?
- Quelle est la consultation pour enfants de l'ONE et les coordonnées du travailleur médico-social de votre quartier?

Encore un bébé ...mais pas tout de suite

Une nouvelle grossesse trop rapprochée est déconseillée pour préserver votre santé et celle du bébé à venir.

Une méthode contraceptive est indiquée dès les premiers jours qui suivent l'accouchement.

La grossesse est le meilleur moment pour y penser! Lorsque bébé sera là, vous serez probablement peu disponible pour en discuter.

Questionnez votre gynécologue, la sage-femme ou le TMS à ce sujet.



Travail et accouchement

Les signes qui annoncent l'accouchement

Ils peuvent ou non se produire en même temps.

Des contractions qui se modifient

Des contractions (le ventre devient dur puis se relâche) irrégulières ou de faible intensité sont fréquentes en fin de grossesse, c'est normal.



Par contre, si elles deviennent intenses et de plus en plus douloureuses, régulières et de plus en plus rapprochées, c'est signe que le travail commence.

Les contractions vont permettre au col de l'utérus de s'effacer (s'ouvrir) et de pousser bébé vers l'extérieur.

La perte des eaux

Elle indique que la poche qui contient et protège le bébé s'est spontanément rompue. Le liquide amniotique dans lequel il baignait s'écoule de façon soudaine ou progressive.

Vous devez vous rendre à la maternité sans tarder.



L'accouchement

A votre arrivée à la maternité, vous serez prise en charge par l'équipe de sagesfemmes. C'est le moment de leur remettre votre projet de naissance.

La durée du travail est très variable d'une femme et d'une grossesse à l'autre.

Si vous avez suivi des séances de préparation, vous aurez l'occasion d'appliquer ce que vous avez appris.

Lorsque le col de l'utérus sera tout à fait dilaté, la naissance sera proche.

Dans certains cas, pour aider la sortie de bébé, il est nécessaire d'utiliser des instruments comme le forceps ou la ventouse, ou de pratiquer une épisiotomie (incision au niveau du périnée pour donner plus de place au passage du bébé). Une césarienne doit parfois être pratiquée.

La dernière phase de l'accouchement se termine avec l'expulsion du placenta appelée « délivrance ».

Bébé est là!

S'il ne nécessite pas de soins immédiats, bébé sera déposé sur votre ventre pour un moment de peau à peau tout en douceur.

Une première mise au sein peut vous être proposée pour favoriser la mise en route de l'allaitement.







Les premiers moments à la maternité

Ces premiers moments d'intimité avec votre enfant vous permettent de faire connaissance et de vous apprivoiser mutuellement. Les liens avec lui se tissent à son rythme et à votre rythme de parents. Pour le papa (ou le partenaire), c'est l'occasion de prendre une place active auprès de bébé.

Votre humeur peut-être à fleur de peau, et même si tout va bien, un rien peut vous faire pleurer!

Il s'agit d'un phénomène naturel. Le baby blues apparait en général entre le 1^{er} et le 3^e jour après l'accouchement et dure rarement plus d'une semaine.

L'équipe soignante qui vous entoure est là pour vous aider. Elle assure votre suivi médical et celui de votre bébé. Elle est aussi présente pour vous soutenir dans vos premiers gestes de maman : tenir bébé, le nourrir, le changer....



Les visites risquent d'être nombreuses, n'hésitez-pas à les organiser afin de vous réserver des moments de repos et de tête à tête avec votre petit.



Dans la plupart des maternités, un travailleur médicosocial de l'ONE passera vous voir. Au cours de cette visite, il vous présente les services offerts par l'ONE et vous remet les coordonnées des différentes consultations pour enfants proches de chez vous.

La sortie de la maternité

Avant votre départ, votre état de santé et celui de bébé sont évalués.

Le gynécologue vous rend visite afin de vérifier que tout va bien. C'est l'occasion d'aborder la question de la contraception post-partum et de prévoir la consultation postnatale qui a lieu environ 6 semaines après l'accouchement.

Le pédiatre examine votre bébé.

Il vous conseillera un suivi médical régulier de votre enfant pour surveiller l'évolution de son développement, le vacciner, effectuer différents dépistages et répondre à vos questions.

Ce suivi peut-être assuré par le médecin de la consultation ONE.

Un dépistage auditif pour votre bébé vous est proposé. Ce test est simple, rapide et totalement indolore. Il permet de vérifier si votre enfant entend bien. Il est effectué dans le calme et lorsque bébé dort. S'il n'a pas été réalisé durant votre séjour, il peut s'effectuer par après sur simple rendez-vous. Ce test est remboursé par la mutuelle.

Le test de Guthrie (prise de sang pour le dépistage de certaines maladies génétiques) s'effectue entre 3 et 5 jours après la naissance à la maternité ou à la maisson par la sage-femme qui passera chez vous.

www.depistageneonatal.be





Avez-vous bien reçu le Carnet de l'enfant?

Vous recevrez le **Carnet de l'enfant**, journal de bord de la santé de votre enfant de 0 à 18 ans. Vous y trouverez les vignettes autocollantes donnant accès à la gratuité des vaccins recommandés.

A la maison

Sage-femme et TMS de l'ONE peuvent vous soutenir. Leurs rôles se complètent.

La sage-femme: prévenue de votre sortie par la maternité, vous recevrez sa visite le lendemain de votre retour à la maison.

Au cours des premiers jours, c'est elle qui vous fournira à vous et votre bébé les soins médicaux nécessaires dans la continuité de ceux commencés à la maternité.

Elle pourra ensuite continuer à vous accompagner si vous le souhaitez : chaque maman a droit à maximum 10 séances de consultations post-partum remboursées par la sécurité sociale au cours de la 1^{ère} année de vie de l'enfant.

Le TMS de l'ONE : travaillant en consultation pour enfants : il prendra rapidement contact avec vous. Toutefois, vous pouvez le joindre vous-même par téléphone si vous le souhaitez.

Il vous proposera une première rencontre pour vous renseigner sur les services que l'ONE met gratuitement à votre disposition au sein de la consultation : suivi médical préventif, activités collectives de soutien à la parentalité (massage pour bébé, éveil musical, coin lecture, psychomotricité...), dépistage visuel

A votre demande, il peut aussi se rendre à votre domicile.

Il possède une bonne connaissance du réseau social, des acteurs de la petite enfance et des ressources locales (professionnels de la santé, services d'aide...) proches de chez vous.

Si nécessaire, il travaille en partenariat avec d'autres intervenants.

L'accompagnement du TMS s'inscrit dans la durée : il assure le suivi de l'enfant et de la famille jusqu'à l'âge de 6 ans révolus.

TMS et sage-femme peuvent :

- vous accompagner dans votre rôle de parent
- vous conseiller dans tous les aspects de la vie de bébé : son développement, son alimentation, son sommeil, ses pleurs, ses soins d'hygiène...
- veiller à votre bonne récupération physique et émotionnelle
- répondre à vos questions.

N'hésitez-pas à leur faire part de vos préoccupations. En parler vous soulagera. En pratique, le relais peut se faire de l'un vers l'autre selon les besoins et les circonstances.



Votre **carnet de grossesse** (jusqu'à la 1ère visite postnatale) et le **Carnet de l'enfant** servent de lien entre les professionnels de la santé qui s'occupent de vous ou de votre enfant. Présentez-les à chaque rencontre.



Signes d'alerte

Pendant les 2 mois qui suivent l'accouchement, soyez particulièrement vigilante à votre santé et à celle de bébé. L'apparition de certains symptômes doit vous faire consulter d'urgence.

Signes d'alerte chez la maman :



Durcissement du sein avec présence de douleur, rougeur, chaleur et fièvre



Fièvre persistant au delà de 38°C, frissons, malaise intense



Cicatrice du périnée ou de la césarienne qui s'ouvre



Baby blues persistant. Impression d'être incapable de faire face et de s'occuper du bébé



Pertes de sang soudainement abondantes



Maux de tête, troubles de la vue, nausées ou vomissements



Difficultés respiratoires, douleur dans la poitrine



Douleur, rougeur et gonflement du mollet

Signes d'alerte chez le bébé :



Coloration jaune intense sur tout le corps (plus marquée qu'à la maternité)



Pâleur, extrémités froides et coloration bleutée des lèvres ou des mamelons



 Refus de s'alimenter, somnolence ou cris aigus et inhabituels



Vomissements répétés et en jet



Selles et urines rares (moins de 3 langes bien mouillés à 3 jours de vie, moins de 5 langes à 5 jours de vie et plus tard, moins d'1 selle par jour durant le 1er mois de vie)



Température rectale de 38°C qui persiste après un déshabillage partiel du bébé

Six semaines plus tard

Avec la grossesse et l'accouchement, votre corps a subi d'importantes modifications. Il lui faudra du temps pour retrouver son équilibre.

La visite postnatale chez votre gynécologue ou votre sage-femme a lieu environ 6 à 8 semaines après l'accouchement.

C'est une visite importante. Elle permet de faire le bilan de votre état de santé physique et psychique pour s'assurer que votre organisme se remet bien.

En particulier, elle vise à :

- prévenir ou traiter toute complication
- aborder la reprise des rapports sexuels et (re)discuter d'un mode de contraception
- évaluer la nécessité d'une rééducation périnéale et vous faire prescrire des séances de gymnastique postnatale pour remuscler votre périnée.
 Ces séances sont en partie remboursées par la mutuelle.
- parler de votre adaptation au rôle de mère et de vos relations avec votre enfant
- exprimer toutes vos préoccupations
- anticiper une prochaine grossesse

PENSEZ À PRENDRE RENDEZ-VOUS!



Calendrier des démarches administratives autour de la naissance

Pendant la grossesse et juste après la naissance, certaines formalités sont à faire à des moments précis. Elles vous garantissent certains droits et avantages. Soyez-y attentive.

Pour en savoir plus, consultez les sources indiquées et le carnet « Devenir Parents ».

PENDANT LA GROSSESSE SIGNALER VOTRE GROSSESSE À L'EMPLOYEUR Pourquoi? Pour bénéficier des mesures En remettant un certificat médical attestant la grossesse et de protection de la maternité prévues par la loi : congé de indiquant la date présumée de maternité, adaptation du poste l'accouchement. de travail, écartement, protec- Par lettre recommandée tion contre le licenciement du • De main à main (contre accufait de la grossesse... sé de réception) Info: SPF Emploi, Travail et • Dès que la grossesse est DÉBUT DE GROSSESSE Concertation sociale confirmée ou au plus tard Tél.: 02 233 41 11 7 semaines avant la date www.emploi.belgique.be prévue pour l'accouchement (9 semaines en cas de grossesse multiple). SIGNALER VOTRE GROSSESSE À LA MUTUELLE Pourquoi? Pour bénéficier des indemnités En transmettant: de congé de maternité. un certificat médical indiquant la date présumée de l'accouchement si vous êtes écartée. Veillez pour cela à être la prescription d'écartement en règle de mutuelle. remplie par le médecin du travail ainsi que l'attestation de l'employeur justifiant l'écartement.

PRÉVOIR UN MILIEU D'ACCUEIL

DEMANDER LA PRIME DE NAISSANCE

| AVANTAGE SNCB | | | |
|--|---|------|--|
| Pourquoi ? | Comment ? | Fait | |
| A partir du 6 ^{ème} mois de grossesse, la SNCB accorde aux femmes enceintes l'accès gratuit à la 1 ^{ère} classe au même prix que la 2 ^{ème} classe. | En présentant en même temps le titre de transport ET une attestation de grossesse men- tionnant la date présumée de l'accouchement. | | |
| | www.belgianrail.be/titres-de- transport/reductions-et- gratuites/femmes-enceintes | | |



A PROPOS DU CONGÉ DE MATERNITÉ

Le congé de maternité est un droit pour les travailleuses. La durée du congé est de 15 semaines pour les salariées et de 12 semaines pour les indépendantes.

Les semaines de repos se prennent avant et après la naissance. En cas de naissance multiple, le congé est légèrement élargi.

Le congé prénatal

Il couvre une période de 6 semaines pour les salariées et de 3 semaines pour les indépendantes.

La dernière semaine de repos avant la date présumée de l'accouchement est obligatoire pour toutes.

Les autres semaines sont facultatives : vous pouvez choisir de les prendre avant l'accouchement ou de les reporter après la naissance pour compléter votre congé postnatal.

Vous devez notifier à votre employeur la date à laquelle vous souhaitez débuter votre congé prénatal.

Le congé postnatal

Il commence le jour de l'accouchement. Il est de 9 semaines obligatoires pour les salariées et de 2 semaines obligatoires (+ 9 semaines facultatives) pour les indépendantes.

Il peut éventuellement être prolongé par les semaines facultatives du repos prénatal qui n'ont pas été prises avant la naissance.

ET LE CONGÉ D'ALLAITEMENT?

Le congé d'allaitement n'est pas un droit, la loi ne le prévoit pas. Cependant, dans certains secteurs, une convention collective prévoit la possibilité pour la travailleuse de prendre un congé pour allaiter. Il n'est pas rémunéré.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

| | APRÈS LA NAISSANCE | | | |
|---------------------------------|---|--|------|--|
| | LA DÉCLARA | ΓΙΟΝ DE NAISSANCE | | |
| | Pourquoi ? | Comment ? | Fait | |
| Ж | Elle concerne tous les nouveau-nés et est l'équivalent de l'inscription au registre de la population. Votre enfant existe officiellement! | A faire dans les 15 jours qui suivent l'accouchement à l'ad- ministration communale du lieu de naissance de l'enfant. A cette occasion, vous recevrez | | |
| AVANT LE 15 ^{ÈME} JOUR | Si vous n'êtes pas mariée, le père ou le coparent peut reconnaître l'enfant (avec votre accord) avant la naissance ou lors de la déclaration de naissance. Le nom de l'enfant établit sa filiation (fils/fille). Selon la situation familiale, il peut porter soit le nom de sa mère soit le nom de son père soit les deux. www.belgium.be ou auprès du service de l'état civil de votre commune | 2 attestations de naissance : une pour la mutuelle, l'autre pour la caisse d'allocations familiales. Bon à savoir : Ces 2 attestations ne sont délivrées qu'une seule fois. N'oubliez pas de vérifier l'orthographe du nom et du prénom de votre enfant. | | |
| | INFORMER LE MILIEU | D'ACCUEIL DE LA NAISSANCE | | |
| | Pourquoi ? | Comment ? | Fait | |
| | Confirmer que l'enfant est bien né et que vous souhaitez toujours bénéficier de la place réservée. | Par un simple coup de télé- phone. | | |
| Sic | ALLOCATI | ONS FAMILIALES | | |
| 1 MOIS | Pourquoi ? | Comment ? | Fait | |
| | Ce sont des revenus mensuels que la mère ou la personne qui élève effectivement l'enfant (al- locataire) perçoit pour compen- ser les frais supplémentaires liés à l'arrivée et à l'éducation d'un enfant (le bénéficiaire). | La demande s'effectue en transmettant l'attestation originale pour obtenir l'alloca- tion de naissance (reçue à la commune lors de la déclaration de naissance) à la caisse d'allo- cations familiales dont dépend l'attributaire. | | |

1

77777

-

| | ALLOCATIONS FAMILIALES | | | | |
|-----------------|---|---|------|--|--|
| | Pourquoi ? | Comment ? | Fait | | |
| 1 MOIS | Tout comme la prime de naissance (voir p.47), c'est l'attributaire qui ouvre le droit aux allocations. Si la prime de naissance a été demandée avant la naissance, la demande d'allocations familiales s'est effectuée automatiquement en même temps. Si vous demandez la prime de naissance une fois l'enfant né, le formulaire de demande d'allocation de naissance sert à lui seul de demande d'allocations familiales. Les allocations familiales sont payées dès le 2ème mois de la naissance. Le droit est perdu si les allocations ne sont pas réclamées dans un délai de 3 ans. | Si vous ne connaissez pas la caisse compétente, renseignez-vous auprès de FamiFed: 0800 94 434 (appel gratuit). www.famifed.be | | | |
| | CONGÉ DE PA | TERNITÉ/COPARENT | | | |
| | Pourquoi ? | | Fait | | |
| DANS LES 4 MOIS | C'est un droit que l'employeur est tenu d'accorder au père/au coparent pour qu'il puisse vivre les premiers moments avec l'enfant et sa maman. Ce congé est de 10 jours y compris en cas de naissances multiples. Bon à savoir : Les travailleurs indépendants ne bénéficient pas de ce congé. | Le travailleur doit prévenir son employeur le plus vite possible de l'accouchement et de son souhait de prendre le congé de naissance. Les 10 jours peuvent être pris en une ou plusieurs fois mais dans les 4 mois à dater de l'accouchement (considéré comme le 1er jour). | | | |
| | www.emploi.belgique.be | | | | |

| PAUSES | ES D'ALLAITEMENT | | | |
|--|--|------|--|--|
| Pourquoi ? | Comment ? | Fait | | |
| Si vous êtes salariée, vous avez le droit d'interrompre votre travail afin de donner le sein ou de tirer votre lait jusqu'à 9 mois après la naissance de l'enfant. Tant que vous exercez ce droit, vous êtes protégée contre le licenciement. La pause d'allaitement dure une demi-heure. Selon votre temps de travail, vous avez droit à 1 ou 2 pauses d'allaitement par jour. | Vous devez conclure un accord avec votre employeur pour déterminer les moments où les pauses seront prises. Vous devez fournir chaque mois la preuve que vous allaitez réellement votre enfant au moyen d'une attestation d'un centre de consultation des nourrissons ou d'un certificat médical. Bon à savoir: Les pauses allaitement ne sont pas rémunérées par l'employeur. La mutuelle peut vous verser une indemnité. Renseignez-vous. | | | |
| CONGÉ D'ÉCARTEM | IENT POUR ALLAITEMENT | | | |
| Pourquoi ? | Comment ? | Fait | | |
| La loi prévoit la possibilité d'être écartée pendant la période d'allaitement si le médecin du travail juge que votre travail constitue un danger pour l'enfant que vous allaitez. Cet écartement peut être octroyé jusqu'au 5ème mois après l'accouchement. Pendant cette période, vous bénéficiez d'indemnités versées par la mutuelle. | Remettre à la mutuelle une at- testation de l'employeur justi- fiant l'écartement. | | | |

ADRESSES UTILES

L'ONE (OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE)

ADMINISTRATION CENTRALE

Chaussée de Charleroi, 95 - 1060 Bruxelles Tél.: 02 542 12 11 - Fax: 02 542 12 51

Email:info@one.be

Site Internet: www.one.be

L'ONE PRÈS DE CHEZ VOUS

• Bruxelles : 02 511 47 51 - Fax : 02 511 51 26

• Brabant wallon : 02 656 08 90 - Fax : 02 656 08 89

Hainaut: 065 39 96 60 - Fax: 065 34 07 36
Liège: 04 344 94 94 - Fax: 04 344 94 99

• Luxembourg : 061 23 99 60 - Fax : 061 22 49 25

• Namur : 081 72 36 00 - Fax : 081 72 36 08

L'ONE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook: https://www.facebook.com/office.naissance.enfance

Twitter: https://twitter.com/ONEnfance

Instagram : https://www.instagram.com/onenfance

ONE ADOPTION

E-mail: one.adoption@one.be

Site Internet: www.one.be/professionnels/one-adoption/

EQUIPES SOS-ENFANTS

Tél.: 02 542 14 10

Email: sos-enfants@one.be

UNE SAGE FEMME PRÈS DE CHEZ VOUS

UNION PROFESSIONNELLE DES SAGES-FEMMES BELGES (UPSFB)

Tél.: 0497 25 80 22

Email : contact@sage-femme.be Site Internet : www.sage-femme.be

SOUTIEN ET PROMOTION DE L'ALLAITEMENT

LA LECHE LEAGUE BELGIQUE

Email: questions@lllbelgique.org Site Internet : www.lllbelgique.org

INFOR ALLAITEMENT

Rue de Braives 11 - 4210 Burdinne

Tél.: 02 242 99 33

Site Internet: www.infor-allaitement.be

MATERNITE ET LEGISLATION SOCIALE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Rue Ernest Blérot 1 – 1070 Bruxelles Tél.: 02 233 41 11 – Fax: 02 233 44 88 Email: spf@emploi.belgique.be Site Internet: www.emploi.belgique.be

SOUTIEN A LA PARENTALITE

LIGUE DES FAMILLES

Avenue de Béco 109 - 1050 Bruxelles Tél.: 02 507 72 11 - Fax: 02 507 72 00 Email: info@liguedesfamilles.be Site Internet: www.lalique.be

DROITS DE L'ENFANT

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT

Rue de Birmingham 66 - 1080 Bruxelles Tél : 02 223 36 99 - Fax : 02 223 36 46

E-mail: dgde@cfwb.be

Site Internet: www.dgde.cfwb.be

NOTES

NOTES

Consultation gynécologique postnatale

Consultation

.... / / :əfeO

| | | | |
|-------------|--------|-------------|------------------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | Remardues : |
| | | | |
| | uou | ino | Gym. postnatale |
| | uou | ino | Perte d'urine |
| | uou | ino | Contraception |
| | uou | ino | Allaitement |
| | | | Périnée : |
| | | | Frottis dépistage |
| | | | |
| | | | Utérus : |
| | | jiN | dlA oul0 |
| | | | |
| | | | əninU |
| | | | : AT |
| | | | sbio9 |
| | | | |
| | | | |
| | : səje | nes postnat | Nom du soignant Ismas ab andmoN |
| | | | |

Notes des professionnels en visite postnatale à domicile

Date

Évolution de la maman lors des premiers jours à domicile

| anoitemnotini eartuA |
|----------------------|
| Jennoitomè 1st∃ |
| səqueç |
| Jenitzetni tiznerT |
| Périnée/citrice |
| səidəod |
| sunàtU |
| snis2 |
| °T ,TA, FC, T° |
| Observations mère |
| Nom sage-femme: |
| (j) 916U |

Sortie de la mère

| Remardues : | | |
|---------------------------|-------|-----|
| radnelle: | | |
| Contraception | ino | uou |
| | | |
| Précisez : | | |
| Antre | | |
| Vaccin rubéole | | |
| a itne əniludolg emmeə | | |
| | | |
| геdneן: | | |
| Traitement préventif | uou | ino |
| (s)əupitoiditnA | | |
| noizutanaT | | |
| Si oui, précisez : | | |
| (a)noitsailqmo(| uou | ino |
| Nom du médecin, sage-femi | : əшı | |
| | | |

Le nouveau né (jumeau) (le jour de sa naissance)

| Remardues: |
|---|
| ennouA |
| Après l'heure |
| Dans l'heure |
| |
| Mise au sein |
| |
| : i iioM |
| Bébé hospitalisé en néonatologie non on pigolostanoàn na balistique de la companyant de la |
| |
| : səsiɔə́лЯ |
| səntuA |
| Soins: Vitamine K orale |
| Si oui, explique: |
| iuo non noitsmins 9A |
| : тврдА |
| Périmètre crânien : |
| : əJlisT |
| Poids: |
| |
| Sexe F M |
| Nom et prénom de l'entant : |

Le nouveau né

(le jour de sa naissance)

| gewardnes: |
|--|
| Aucune |
| Après l'heure |
| Dans l'heure |
| mise au seiM |
| gios ne osiM |
| |
| |
| Bébé hospitalisé en néonatologie non eigolostros non signification en méronatologie non eigolostros eigolostros non eigolostros eigologia eigolo |
| |
| : səsibərq |
| Autres: Précises : |
| |
| Autres |
| Soins: Vitamine K orale IM |
| Si oui, expliquez : Soins: Vitamine K orale IM |
| Apgar: Réanimation non oui Si oui, expliquez: Soins: Vitamine K orale IM Mutres |
| Périmètre crânien : Apgar : Réanimation non oui Si oui, expliquez : Soins: Vitamine K orale M M |
| Taille: Périmètre crânien: Apgar: Réanimation non oui Si oui, expliquez: Monale MI orale MI Soins: Vitamine Korale |
| Poids: Taille: Périmètre crânien: Réanimation non oui Si oui, expliquez: Moins: Vitamine Korale Moins: Soins: Vitamine Korale |
| Taille: Périmètre crânien: Apgar: Réanimation non oui Si oui, expliquez: Monale MI orale MI Soins: Vitamine Korale |

Accouchement

| Remarques importante | s concernant l' | cconcyement : | |
|--------------------------|-----------------|-------------------------|------|
| Précisea : | | | |
| ənnəinssəD | | Déchirure | |
| Forceps | | 9imotoiziq3 | |
| esuojue | | Eraillure | |
| əànatnoq2 | | toeinl | |
| Expulsion | | Périnée | |
| Précisez : | | | |
| entre | | : səsisən | |
| Anesthésie générale | | Autre | |
| Péridurale | | Perfusion d'ocytociques | |
| Aucune | | Spontanée | |
| əizəglenA | | (lisvart) noitstaliO | |
| sezisez : | | | |
| 9⊤juA | | Gésarienne programmée | |
| əgəiZ | | Induction | |
| təmmoZ | | èneinog2 | |
| Présentation | | Travail | |
|)) Heure: | | Terme: | ·wəs |
| Nom du médecin, sage-feı | | | |
| Lieu d accouchement: | | | |

Consultation chez un autre médecin \ Hospitalisation

| | 81 | |
|-------------|------|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| sətoN | Date | |
| Homenendeon | | |

| 20001 | 2225 |
|-------------------------|--------|
| səloN | Date |
| | |
| Examens complémentaires | |
| | |
| | r |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| SejoN | - Date |
| səjoN | əjsO |

Aefusé

Skamens 9knécologiques

Aefusé

Naccination

Vaccin fait le /

Grippe : Info donnée le /

Traitements

Remardues

| Les examens repris dans ce carnet ne sont pas normatifs. Ils ont une valeur indicative. | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------|-----------------------|-----------|--------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | su conts | xuesib à m | uent | Traiter |
| | | ·····:: . | uoj neq səsset əb | nombre | : HHE, THE |
| | | | idmon : (.ɔtə etnioj | | |
| | | | etc.) : nombre de v | | |
| | | | oigarettes par jour | | |
| | | (s)əpr | utided uo (s | (nge/ | enssa |
| | | | | , | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| sərinA | eqrooifnA irréguliers | Cytomégalovirus | Toxoplasmose | ЧP | Date |
| | | | anhi6 | ານດູເລ | s ivin2 |
| | | | Allpip | | |
| | | | | | anticorps |
| | | lectrophorèse Hb : | | | |
| : | | : O əfifeqəl | | | : 8 efiteqèH |
| | | | | | Rubéole: |
| Paramètres biologiques stables : Anticorps : Groupe sanguin : | | | | | |
| | | saldsts se | aunipoloid a | earté | mened |
| | / | / : əidqengodə s | ende frament aprè | e,ן əp ər | Date prévi |
| | | | : tnemedouoose'l | | |
| | | | / / : səlgə : | | |
| | Parité : | | ėtitėė | . , , | : əJ əèN |
| | | | | | .: monà19 |
| | | | | | |

Remarque(s) importante(s) pour l'accouchement

Projet de naissance

| ZI |
|----|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

| | | | re : | |
|-------------|--------------|-------------------|----------|-------------------------|
| | | xusilimsł stnebė | os antéc | ٨ |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| tnəmətisllA | monèŋঀ | Santé de l'enfant | sbio9 | əxəs |
| | finemetisllA | | | xueilimei sinebecedents |

: 91éM

| | Fratrie: |
|--|----------|
| | |

Les antécédents du père biologique

11

vos antécédents obstrétricaux

Est-ce votre première grossesse ? oui

| | | (siizesarq | àb səbosiqà) |
|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------|
| | sənpigol | técédents psycho | ns soV |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | bète, saignements faciles) | eib ,9igr9llA) |
| | -chirurgicaux | ooibèm etnəbəcət | ns soV |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| fnemedouoooA fnemeluooèb | tnemehouoose ueid | noiłulovė ezsezeor0 | Date |
| tableau suivant. | el emme†-eges el ,nisebèm | Ivez-vous compléter avec le | od 'NON is |
| | | | |

DOSSIER

Remardues:

: noitstnamilA

Source(s) de stress:

CE DOSSIER EST CONFIDENTIEL

Le mode de vie, les antécédents médicaux et obstétricaux influencent le déroulement de grossesse. Les professionnels de la santé qui vous entourent pourront d'autant mieux vous conseiller si vous leur fournissez certaines indications vous concernant.

| Activité physique : |
|--|
| Moyen de déplacement : |
| Activité professionnelle: |
| Type de logement : |
| Nombre d'enfants et d'adultes vivant sous le même toit : |
| Spécificité : |
| Nom du compagnon de vie : |
| en couple seule autre : |
| : elsilims familiale : |
| Aspects importants influençant votre grossesse |
| Sonditions de vie |

Coordonnées des professionnels qui m'accompagnent

Notes des professionnels en visite prénatale à domicile

Jate

| estions | p səM |
|----------------|-------|
|----------------|-------|

| Remarque | nəiЛ | Heure | Date |
|----------|------|-------|------|
| | | | |

Mes rendez-vous

| Remarque | иəiД | Heure | Date |
|----------|------|-------|------|

| Numéro du médecin traitant : | | | |
|--|---|--|--|
| : èjinnəfem el la maternité : | | | |
| Numéros de téléphone urgents ersonne de contact en cas d'urgence : | d | | |
| | Les coordonnées du professionnel qui suit votre grossesse | | |
| éléphoneEn cas de perte, veuillez le renvoyer à l'adresse ci-dessus. | 9 | | |
| ode postal Localité | | | |
| •N ən | Я | | |

Sixes du taxi:

Ce carnet appartient à Madame.

